

Mémoire pour le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

402	P ☒	NP ☐	DM15
Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy			
6211-04-067			

Dans un monde idéal, le projet présenté lors des audiences du BAPE ne devrait pas se réaliser. Celui-ci aura un impact majeur, voir catastrophique, sur la qualité de vie et la santé de plusieurs citoyens ainsi que sur le fleuve St-Laurent.

- Considérant les **dépassements annoncés** de particules fines dans l'air lors des opérations de transbordement dans les conditions proposées qui entraîneront une hausse de troubles pulmonaires de nature inconnue.
- Considérant que le parc Maisouna (seul accès public au fleuve des citoyens du secteur Tracy, carte de visite & oasis pour la population) se trouve sous les vents dominants du secteur SO.
- Considérant que les opérations répandront une quantité importante de contaminants dans l'écosystème fragile du fleuve et des îles de Sorel. Les mesures d'atténuation et de contrôle proposées seront clairement insuffisantes.
- Considérant que l'entreprise serait elle-même en charge de mesurer ses dépassements d'émissions.
- Considérant que le transport des marchandises (bateaux & camions) prendra en étau une partie des riverains du secteur (émission de GES, bruit).
- Considérant que l'article 20 loi sur la qualité de l'environnement indique que :
*Nul ne peut rejeter un contaminant dans l'environnement ou permettre un tel rejet au-delà de la quantité ou de la concentration déterminée conformément à la présente loi.
La même prohibition s'applique au rejet de tout contaminant dont la présence dans l'environnement est prohibée par règlement ou est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité de l'environnement, aux écosystèmes, aux espèces vivantes ou aux biens.*

Il ne faudrait vraiment pas autoriser un deuxième Glencore à Sorel-Tracy.

Si le conseil des ministres devait autoriser le projet de quai, il faudrait apporter de nombreuses modifications aux plans proposés par QSL. Le gouvernement et la ville doivent absolument forcer l'entreprise à retourner à la planche à dessin pour éviter la catastrophe.

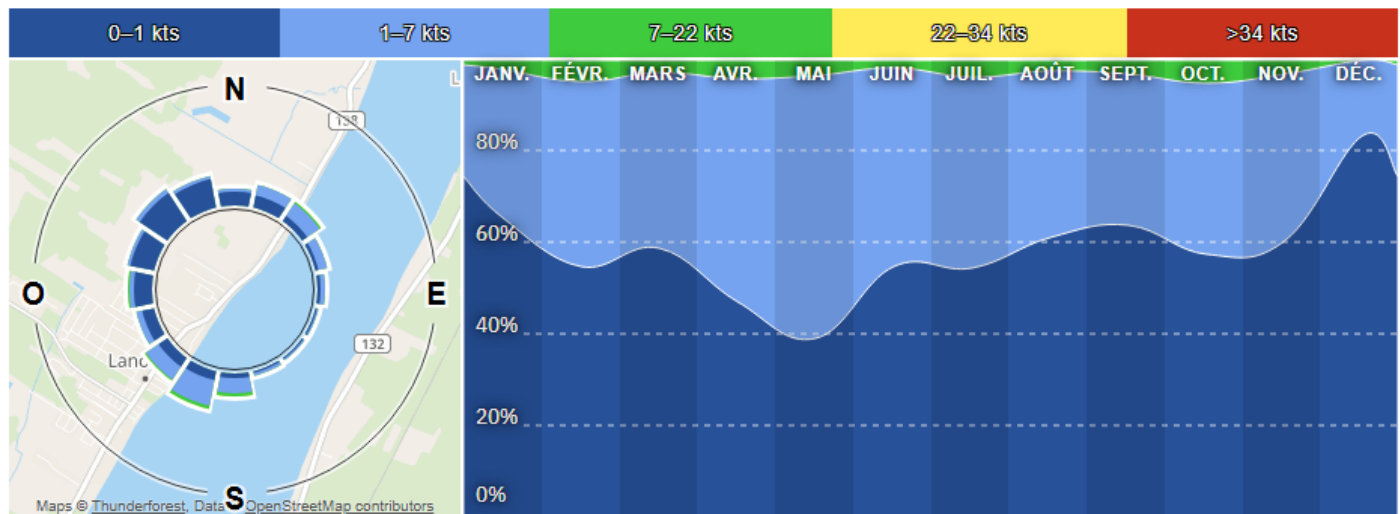
- Premièrement, une vis tubulaire fermée est capitale afin de d'assurer un transbordement (bateau – quai) sans perte de contaminants dans l'environnement.
- Deuxièmement, un convoyeur complètement étanche devrait être conçu pour acheminer le matériel vrac du quai à la rive sur plus de 100 mètres au-dessus du fleuve. Le tube devra aussi avoir la possibilité d'être nettoyé de l'intérieur sans perte dans l'environnement.
- Troisièmement, la jonction du convoyeur (quai – entrepôt) qui acheminera le vrac vers l'intérieur de l'entrepôt devra aussi être complètement étanche.
- Quatrièmement, il doit y avoir une station de décontamination pour les camions qui quittent le site. Actuellement une quantité non négligeable de fertilisant s'échappe des camions à leur sortie du site sur la route 132.

- Cinquièmement, une firme indépendante équipée de **lidar** (faisceaux de laser pouvant détecter 100% des émissions de particule dans l'air) devrait assurer le suivi dans les dépassements de poussière autour du site.
- Sixièmement, un comité citoyen devrait être formé afin d'assurer un suivi auprès de la population affectée par les opérations de la compagnie.

L'audience a permis de prendre conscience du rôle important joué par la ville dans la réalisation du projet. Celle-ci devrait donc prévoir des dédommagements pour les citoyens qui souffriront de leur nouveau voisin. La valeur des propriétés voisines, prise en étau entre l'eau & la route, va inévitablement chuter de façon importante. Une expropriation par consentement devrait être envisagée par les représentants de la ville pour les citoyens désirants quitter la zone industrialo portuaire.

- Bruit des 35 bateaux, des 80 passages de camions et des opérations sur le site.
- Dépassements annoncés de matières particulières volatiles lors des opérations.
- Vue lourdement affectée par la structure de plus de 130 mètres dans le fleuve.
- Lumières sur le quai afin d'assurer la sécurité de la navigation et éclairage des bateaux à quai.
- Opération de jour comme de nuit.
- Qualité de l'air affectée par la manipulation de vrac dans un milieu hautement volatile.

Répartition mensuelle de la direction et de la force du vent



Source application Windfinder



Dimanche le 27 septembre 2026, vent NE 20 km heure. Source : mon téléphone.

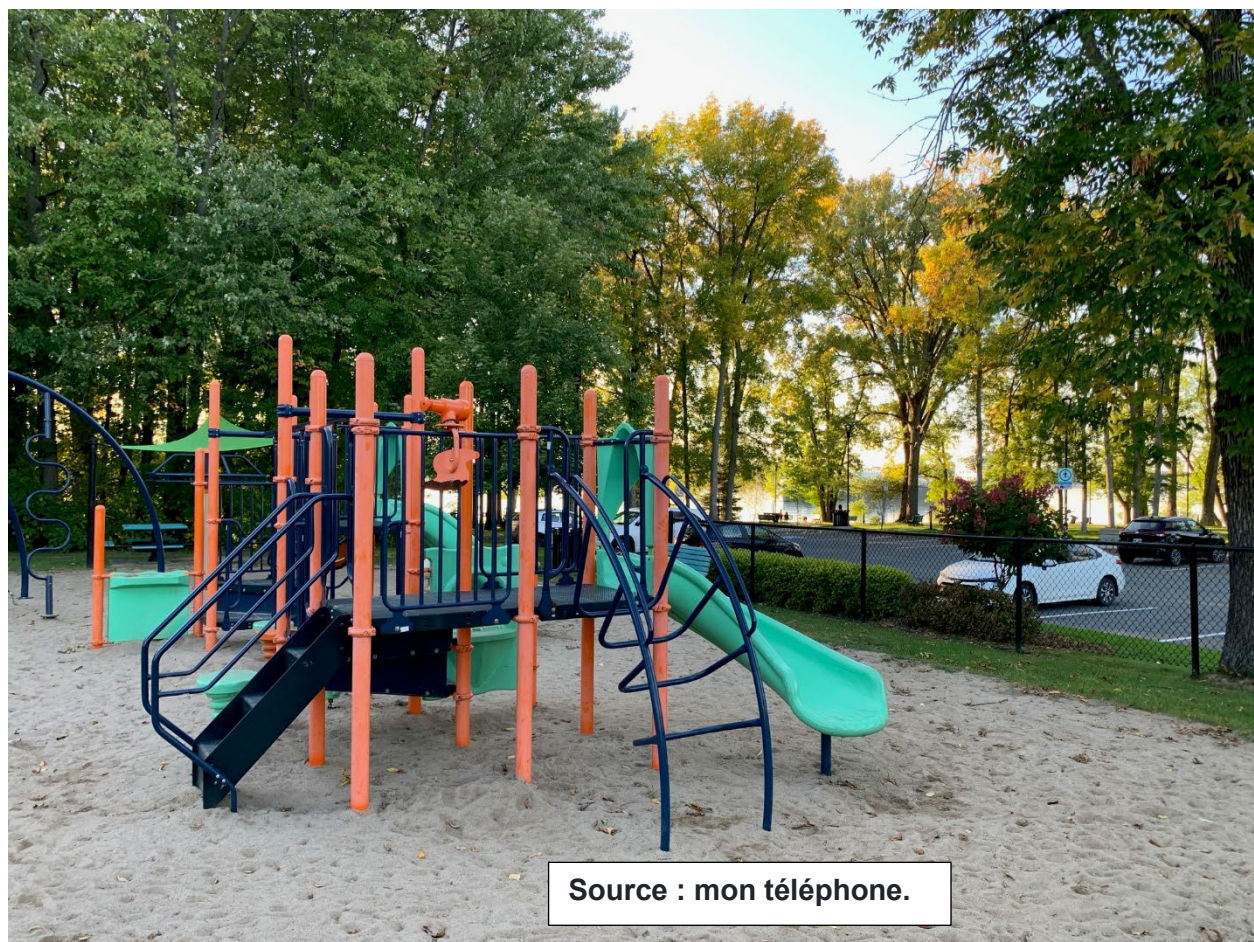


Illustration du quai projeté de QSL en amont des installations existantes de Kildair. Les flèches montrent la direction des vents dominants du secteur. Source : Journal les deux rives.



Source : Wikipédia

Vue du quai de Kildair à partir du parc Maisouna. Le parc est situé en aval du site projeté du projet QSL directement sous les vents à prédominance sud-ouest. Source : Wikipédia



Source : mon téléphone.



Source : mon téléphone.



Source : mon téléphone.



Source : mon téléphone.

Intersection chemin du golf & route 132, le 4 juin 2026. Cette image illustre bien que les camions n'utilisent pas toujours la bonne route et qu'une fois sortie du site, ils laissent s'échapper une quantité non négligeable de fertilisant sur plus de 2 km. Contaminants qui se retrouveront éventuellement dans le fleuve St-Laurent par ruissellement.

Installation portuaire de Belledune NB



Il est avantageux pour QSL de ne pas opérer l'hiver car le courant de 3 km/h aura vite fait d'éliminer toute trace visible de contaminants dans l'environnement.

Maxime Dumontier